



## CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 14/12/2020

L'an deux mille vingt le lundi quatorze décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Mme Pascale Luguët, Maire.*

### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 6 - Demandes de subventions FST 2020

#### Présents :

Madame LUGUET **Maire**

Monsieur LAFUENTE, Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Madame MANDEIX, Monsieur LUNARDI, Madame FAVARD, Monsieur ORDRONNEAU **Adjoints**

Monsieur SAINT-BEAT, Madame FRECHET, Madame FORNASARI, Madame RELLA, Monsieur JUDIT, Madame FERNANDEZ, Monsieur AVIANO, Madame PERTHUIS, Monsieur PATRY, Madame TRUILHE, Madame BASSI, Monsieur GAMBART, Madame SADRES, Madame MANSE **Conseillers Municipaux**

#### Absents excusés :

Madame PLA-RODRIGUEZ (donne pouvoir à Madame FRECHET), Monsieur DEL FIORENTINO (donne pouvoir à Monsieur ORDRONNEAU), Madame PIOFFET (donne pouvoir à Madame FERNANDEZ)  
Monsieur BEAUMONT (absent excusé), Monsieur LATASTE (absent excusé), Monsieur LAUGA (absent excusé), Monsieur ALIBERT (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	022
Nombre de procurations :	03

Rapporteur : **Madame Florence BASSI**

## **I - Exposés des motifs**

Par délibération du 17 septembre 2015, l'Agglomération d'Agen a adopté le règlement d'intervention du Fonds de Solidarité Territorial, fonds permettant le financement de projets communaux.

Les opérations éligibles se définissent autour de 9 thématiques : voirie communale, dépendances de la voirie nationale, départementale et communautaire, aménagements des espaces publics, équipements communaux de proximité, accessibilité des équipements publics communaux, aménagement de pistes cyclables, économies d'énergies et énergies renouvelables, acquisition de véhicules propres et acquisition de panneaux lumineux d'information municipale.

Les projets pour lesquels un financement est sollicité au titre de 2021 sont les suivants :

Thématique	Projets	Montant HT	Taux
Equipements de proximité	Toilettes Ecole J. Moulin	105 000	30%
Accessibilité Equipements publics	Cheminement cimetière et accessibilité Monument aux morts St Pierre de Gaubert	42 000	33%
Acquisition véhicules propres	Véhicule utilitaire électrique	22 500	34%

## **II - Considérants et références juridiques**

Vu la délibération du conseil communautaire de l'Agglomération d'Agen en date du 17 septembre 2015,

Vu l'avis des commissions Voirie, réseaux et mobilité et Cadre de vie, Environnement et Patrimoine,

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

**Décide à L'UNANIMITE de :**

**SOLLICITER** : auprès de l'Agglomération d'Agen, l'attribution de subventions FST, pour les projets détaillés ci-dessus

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

SIGNE  
Mme Pascale Luguet